

Modalités d'inscription à l'école maternelle de Sauveterre de Guyenne

Les inscriptions à l'école maternelle se font à partir du mois d'avril pour les enfants ayant trois ans révolus au 31 décembre de l'année en cours.

Modalités d'inscription :

1°- Inscription de son enfant à la mairie : se munir du livret de famille

2°- Admission de son enfant à l'école maternelle : se munir

- de la fiche d'inscription de la mairie
- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant à jour des vaccinations obligatoires (D.T.P.)

Les horaires :

Les inscriptions se font :

- le mardi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.
- sur rendez-vous en téléphonant au 05 56 71 51 61